

Luxembourg, le 21 mars 2023

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire :

« L'organisation non gouvernementale 'Eng oppen Hand fir Malawi' a été créée en 1989, et depuis soutient des projets en faveur de la population autour de l'Hôpital St Gabriel à Namitete au Malawi. Le but de l'ONG est avant tout de garantir une prise en charge médicale à la population, et un accès pour tous à des services fondamentaux de santé et hospitaliers. »

Selon un reportage de RTL Radio Lëtzebuerg ce 20 mars 2023, les sœurs de la Clinique Sainte Zithe Luxembourg, auraient été actives à l'Hôpital St Gabriel depuis environ 65 ans. D'après les nouvelles, le nouvel évêque de Lilongwe aurait par contre soudainement mis un terme à la coopération avec les sœurs en date du 31 janvier 2023. Une explication quant à la rupture avec la congrégation n'aurait à ce jour pas été fournie.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire:

- *Est-ce que le Ministère de la Coopération et de l'Action humanitaire a connaissance des raisons pour lesquelles les sœurs luxembourgeoises ont dû abandonner leurs activités au sein de l'Hôpital St Gabriel ?*
- *Selon le rapport de RTL Radio Lëtzebuerg, plus de 80% des équipements et médicaments de l'hôpital auraient été financés par la congrégation luxembourgeoise. Quid de ces fonds financiers et matériels ?*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Sachant que le Ministère soutient l'ONG depuis 2017, comment, le cas échéant, Monsieur le Ministre estime-t-il pouvoir fournir de l'aide sur place à long terme ?*
- *Est-ce que Monsieur le Ministre est informé si d'autres ONG sur place sont impactées ? »*

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gusty GRAAS
Député